2e. ANNEE, No. 5. MANITOBA. SAMEDI, 3 JUILLET, 1875.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins sterling, ou deux piastres en monnaie courante du Canada: on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Bureaux du METIS ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du [illegible] Parc.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subsequente.
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.
Pour une colonne......$100 00
" demi " 60 00
" un qrt. de colonne 40 0

N. D. Gagnier, Editeur-Proprietaire.

A. GAUTHIER,
ENTREPRENEUR.

INFORMENT ces amis et le public en général qu'il a ouvert, sur l'Avenue Provencher, à St. Boniface, près de la Rivière [illegible], une boutique de menuiserie. Il est prêt à faire et reparer sous le plus [illegible] et à des prix reduits ce qui concerne sa branche, tel que voitures, reparations et constructions de bâtisses de tout genre, etc., etc.

St. Boniface, 6 Fevrier, 1875.

CHEVAL TROUVE

DEPUIS le mois de Septembre dernier, [illegible] un petit cheval bleu, avec [illegible], il est âgé de 5 ans environ. Il est encore sur ma garde aujourd'hui. Le propriétaire est prié de prouver [illegible] et de payer les frais d'annonce [illegible] dépenses encourues par moi.

LEGER ST. MATTE.
Pembina Sud.

[illegible] 187[illegible]

Bibliotheque Provinciale.

LES personnes ayant en leur possession des livres appartenant à la Bibliothèque Provinciale sont respectueusement priées de les remettre aussitôt que possible au Departement du Secretaire Provincial, on se prépare un catalogue et un grand nombre d'ouvrages importants manquent.

FELIX TRUDEL.
Bureau du Secretaire Provincial.

Winnipeg, 17 Avril, 1875.

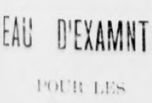

BUREAU D'EXAMNTEURS
POUR LES
Arpenteurs de la Puissance.

UNE assemblée du dit Bureau, sera tenue dans la cité de Winnipeg, LUNDI le TRENTE-ET-UN courant, pour l'examen des candidats pour les commissions [illegible] arpenteurs de la Puissance.

J. S. DENIS.
Arpenteur Général.

Bureau des Terres de la Puissance.
Winnipeg, 10 Mai, 1875. 21

A Louer.

UN MAGASIN 24 x 32, très avantageusement situé en face de la Traverse à St. Boniface.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux à

JOSEPH LAPOINTE.

St. Boniface, 17 Juin, 1875.

Nouveau Magasin!!

Philippe Taschereau,

ci-devant employé chez

MM. Chabot & Frere

et bien connu du public,

VIENT D'OUVRIR UN MAGASIN A LA POINTE-DE-CHENES.

M. TACHEREAU offre en vente toutes espèces de marchandises sèches et aussi des épiceries, à des prix très moderes.

Il promet de donner satisfaction à toutes ses pratiques.

Winnipeg 15 Mai, 1875. 3m

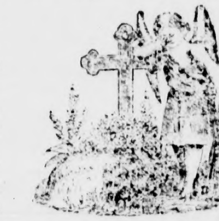

Etablissement de Marbre de WINNIPEG.

DAVID EDE

Importateurs de Marbres AMERICAIN & ITALIEN.

Monuments, Tombes, Tablettes, Pierre Angulaires et Manteaux.

Près des Etablissements de Voitures de M. LUSTED, Winnipeg, Manitoba.

21 Fevrier, 1875. 3m

Avis du Bureau des Terres du Canada.

AVIS est par le present donné que les terres dans le voisinage des courbres du Lac Manitoba des deux côtés, et s'étendant à l'ouest aussi loin que le Lac Ebb et Flow, et aussi toutes les terres dans le voisinages des ilots du Lac Winnipeg au Lac des Bois généralement connus comme le Portage du Rat, sont retirees de la vente et de la colonisation, et toutes les parties interessées sont notifiées de ne pas s'y etablir.

Par ordre,

DONALD CODD.
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance.
Winnipeg, 29 Decembre, 1874.

VINGT - CINQUIEME

ANNIVERSAIRE

D'Episcopat

DE

Sa Grace Monseigneur Alex. Tache,

Archeveque de St. Boniface.

Nous avons voulu recueillir tout ce qui s'est passé à l'occasion de la grande fête du 24 Juin, et nous en avons formé une petite brochure, afin de perpétuer dans les familles le bon souvenir de cette mémorable journée.

Cette Brochure se vend 10 cents. On la trouvera au parloir de l'Archevêché, chez M. GINGRAS, à Winnipeg, et chez les RR. Sœurs de St. Vital, de St. Norbert et de St. François-Xavier.

LE "METIS."

Samedi, 3 Juillet, 1875.

Vingt - Cinquieme Anntversaire

DE L'EPISCOPAT DE

Sa Grace Monseigneur Tache

Nous voulons remplir aujourd'hui la lacune que nous avons été forcé de faire l'autre jour dans notre rapport de la fête du 24 juin.

Cette grande fête que tous attendaient avec impatience, s'ouvrit mercredi dernier, à midi, chez les RR. PP. Oblats, à Ste. Marie de Winipeg.

Tous les Pères et Frères de la Congrégation, à part quelques missionnaires trop éloignés, et plusieurs membres du clergé séculier, se trouvaient présents—Mgr. l'Archevêque qui avait été invité à diner à Ste. Marie, y fut reçu par ses frères en Religion et complimenté au nom de tous par le R. P. Lacombe qui accompagna son adresse d'un beau cadeau.

Monseigneur,

Permettez aujourd'hui à cette portion de la famille des Oblats de venir offrir à Votre Grâce ses saluts respectueux et ses souhaits d'affection fraternelle. C'est à un frère vénéré et bien-aimé que nous nous présentons ; il est Archevêque, prince de l'Eglise, mais il est Oblat. A une èpoque mémorable de votre vie, Monseigneur, pour éloigner, s'il eût été possible, le pesant fardeau de l'épiscopat, vous disiez à notre vénéré fondateur et père, je veux rester Oblat ! " Personne n'est plus évêque que moi, vous répondit il, et bien sûr, personne n'est plus oblat." Je veux rester Oblat ! vous l'avez dit, Monseigner, et vingt-cinq années d'épiscopat n'ont fait que vous attacher plus étroitement à la famille dont nous sommes si heureux d'être avec vous les enfants dévoués.

Nous voudrions, Monseigneur, en cet anniversaire, avoir quelque chose de plus précieux que cette pendule avec son globe de rotation diurne à offrir à Votre Grâcé ; mais, tout de même, cette petite offrande avec son originalité a sa raison d'être, car elle vous dira que le globe avec ses mouvements ne pourra jamais changer les mouvements de nos cœurs, qui seront toujours dirigés vers un frère vénéré, respecté et affectionné.

Le Rév. Père Simonet de Pembina voulut aussi offrir à Sa Grâce ses félicitations en lui présentant la pièce de vers suivante, ainsi qu'un oranger de son jardin.

Monseigneur,

C'est auprès du petit qu'on admire
 le grand,
Et le jour sans la nuit deviendrait
 fatiguant ;
Il faut dans un bouquet la couleur
 variée ;
L'ombre dans un tableau toujours
 est exigée,
Ainsi dans ce grand jour,—votre
 jour—Monseigneur,
Où l'amour, le respect se disputent
 l'honneur
D'ajouter un fleuron à la noble cou-
 ronne,
Qui depuis vingt cinq ans sur votre
 front rayonne,
Nous voulons par le don de ce jeune
 oranger,
Avoir le plaisir et l'honneur d'ajou-
 ter
Aux superbes cadeaux que la recon-
 naissance
Offre à Votre Grandeur pour tant de
 bienveillance.
Ce petit orphelin des bords de l'O-
 céan,
Nous devons l'avouer, en vous le
 présentant,
Nourrit des prétentions, en se croy-
 ant modeste,
Comme don il se dit le seul parmi
 le reste.
Qui jouit de la vie, a le droit de gran
 dir ;
Il se croit un héros d'avoir pu sans
 mourir
Braver, dans Pembina les fureurs
 déchainées
D'un hiver plus fougueux qu'en bien
 d'autres années :
Vingt-cinq feuilles aussi, son ouvra-
 ge d'un an,
Lui disent qu'il vivra vingt cinq fois
 tout autant,
Et sans doute pour assister encore
Aux belles Noces d'Or dont ce jour est
 l'aurore,
Malgré tous ces defauts, daignez le
 recevoir,
Nous y joignons nos cœurs, nous re-
 servant l'espoir
De conserver longtemps pour porter
 nos misères,
Le meilleur des pasteurs le plus ten-
 dre des pères.

Mgr. l'Archevêque remercia avec effusion de cœur tous les Pères et les Frères, leur exprima combien il estimait toujours sa qualité de religieux Oblat de Marie Immaculée et quelle affection il portait à tous ses frères en Religion.

Après le diner, Sa Grâce revint à l'Archevêché où Elle reçut les officiers de la St Vincent de Paul qui le complimentérent par la bouche de l'Hon. M. Girard leur president.

My Lord,

On this holiday the Conference of St Mary's Immaculate Conception, of Winnipeg, a first scion in your Archidiocese, engrafted on that great tree shadowing to day the whole world, take the liberty to approach respectfully Your Grace, and in union with the Catholic population of Manitoba, they claim their share in the right of expressing their feelings of respect, devotedness and affection to Your Grace.

After the twenty five last years of Your Grace's apostolate in this country, looking at the immense work you have been able to accomplish during that time, we think to be in a position to say that the Church partakes of our joy.

You have been the ornamentation and glory of the Church as you were our ornamentation and glory

We hope that for many years yet, Your Grace will preside upon us, and direct us through the perils of life.

HON. M. A. GIRARD,
President.
C. W. RADIGER,
Acting Secretary.

Cette adresse était accompagnée d'une bourse bien garnie de pièces d'or que M. W. Radiger, marchand de Winnipeg et membre de la St Vincent de Paul, présenta à Monseigneur au nom des catholiques de Ste. Marie de Winnipeg.

Monseigneur témoigna à ces messieurs qu'il leur savait beaucoup de gré de la bonne expression de leur attachement, les félicita du bien que leur nouvelle société avait déjà opéré et les remercia de leur don généreux.

A L'ORPHELINAT.

Sa Grâce fut ensuite invitée à l'Orphelinat où eut lieu une charmante petite séance en son honneur. La salle était ornée avec goût et décorée de plusieurs inscriptions tirées des Saintes Ecritures. *Le lys des champs ne travaille, ni ne file.—Les oiseaux ne sèment, ni ne moissonnent.*

La séance consistait en divers dialogues et chants de circonstance par lesquels les enfants exprimèrent à leur bien aimé Père et Bienfaiteur toute leur reconnaissance et leur affection.

Le tout se termina par l'offrande d'un magnifique portrait de Monseigneur, qui avait été tenu caché jusqu'à la fin par un rideau, et dont l'apparition soudaine aux regards de tous complétait tous les discours et expliquait toutes les inscriptions. Au dessus du portrait on lisait ces mots : *Notre Providence* et au dessous: *laissez venir à moi les petits enfants.* Des deux côtés se remarquaient les mottos suivants : *reconnaissance, admiration, vénération, amour.*

Tous les assistants sortirent émus de cette touchante démonstration.

AU PENSIONNAT.

Au Pensionnat—Beaucoup de verdure, un parterre au fond de la salle, des inscriptions en lettres d'or, des tentures, un auditoire nombreux, tout respirait un air de joyeuse fête. Au dessus du théâtre se lisaient les deux sentences suivantes qui allaient s'unir à un 25 placé au centre. *Le Seigneur l'a établi sur sa maison. Il l'a fait grandir parmi son peuple.* D'un côté de la salle se voyaient les armes de Mgr. l'Archevêque et de l'autre l'acrostiche suivant dont les vers ingénieusement distribués formaient les branches d'un arbre, tandis que les premières lettres de chaque vers en formaient le tronc.

" Around thy path may fairest flowers
" Load with sweets the ambient air,
" Exempt from pain thy precious hours
" And every day bring blossoms fair ;
" Nought from thee true pleasure sever,
" Displeasure cloud thy pathway never ;
" Echoes greet this Glorious Day,
" Repeat, repeat our grateful lay."

La séance consistait en une préparation à la fête.

Plusieurs des jeunes filles s'entretiennent entre elles sur la manière de célébrer convenablement le vingt cinquième anniversaire d'épiscopat de leur bien aimé Pasteur et Père. Quelques unes sont d'avis qu'il ne faut pas faire d'éclat, vu la défense qu'elles ont déjà reçue en semblables circonstances, lorsque deux personnages étrangers se présentent ; l'un est la muse de la poesie et l'autre l'histoire.

La première encourage les enfants à faire une belle démonstration, vu que la circonstance est tout à fait exceptionnelle et la seconde trace d'une manière rapide le tableau des travaux et des œuvres accomplis pendant les vingt-cinq années d'épiscopal de Mgr. Taché. En entendant ce récit toutes se sentent excitées à donner à leur vénéré Père une expression publique et solennelle de leurs sentiments de reconnaissance et d'affection pour lui.

La Poesie et la Musique venant à leur secours, elles cueillent des fleurs dans le parterre, se forment un bouquet auquel elles suspendent des pièces d'or et vont l'offrir à Mgr. l'Archevêque.

Nous avons rarement été témoins d'une séance aussi belle que celle-ci. Les jeunes filles, toutes vêtues de blanc, s'acquittèrent comme de coutume de leur tâche avec ce ton de simplicité et de modestie qui sied si bien à leur âge et fait tant d'honneur à l'éducation qu'elles recoivent dans cette maison.

Mgr. l'Archevêque témoigna aux jeune filles combien il était heureux de ce qu'elles recevaient dans cette maison une si bonne éducation ; que cette excellente éducation qui avait été l'objet de la sollicitude de Mgr. Provencher, son prédécesseur, était aussi l'objet de la sienne, et qu'il n'avait rien tant à cœur que de procurer à un plus grand nombre de jeunes filles encore ce bienfait d'une éducation si chrétienne et si propre à former la femme accomplie.

Sa Grâce les remercia de leur excellent cadeau et leur souhaita de bonnes et heureuses vacances

---

De retour à l'Archevêché, Monseigneur reçut entre autres visites celle de l'Hon. M. Royal, qui, accompagné de plusieurs habitants de St. Boniface, adressa à Monseigneur quelques mots bien sentis et lui presenta les noms des citoyens qui offraient une superbe voiture d'hiver

Sa Grâce reçut ensuite les officiers canadien français de la garnison le Capt. Taschereau, de l'artillerie, les lieutenants De Cazes et Martineau, qui offrirent avec l'hommage de leur respect et de leur attachement un magnifique encrier en forme de barque.

AU COLLÉGE.

Le corps de musique alua Sa Grâce à son entree ; et l'un des elèves lui présenta l'adresse suivante.

Monseigneur,

C'est avec un bien sensible plaisir que nous voyons arriver le 24 Juin. Cette fête est toujours belle pour nous, toujours notre patriotisme la salue avec transport et la célèbre avec bonheur, mais cette année elle a pour nos cœurs des charmes tout nouveaux, ce n'est pas seulement le patriotisme, c'est la piété filiale et la reconnaissance qui l'appellent de tous leurs vœux ; c'est l'amitié la plus généreuse et l'affection la plus tendre qui en ont fait les préparatifs et qui s'apprêtent à la célébrer.

Pour vous, Monseigneur, pour vos amis d'enfance, pour vos parents, cette fête rappelle un généreux sacrifice, à nous elle rapelle un grand bienfait ; nous pensions en connaître toute l'étendue ; nous savions, en effet, ce qu'il avait coûté à votre piété filiale ; mais nous ne savions pas ce que ce sacrifice avait coûté à votre amitié. Les marques d'affection que vous recevez aujourd'hui de vos anciens amis, le devouement et la générosité qu'ils vous montrent en cette occasion pouvaient seuls nous l'apprendre.

Monseigneur, votre vie depuis trente ans a été un continuel bienfait, pour ce pays et la plus belle part de ce bienfait, c'est nous qui l'avons recue

De quelle sollicitude vous nous avez entourés ! quels sacrifices vous vous êtes imposés pour nous procurer l'Education ! il n'y a que ceux qui en ont été l'objet ou les témoins qui puissent le comprendre.

Nous le comprenons, Monseigneur nous savons quelle dette de reconnaissance nous avons contractée envers vous ; nous venons aujourd'hui encore non pour la payer, nous ne le pourrons jamais, mais pour la reconnaitre ; nous venons vous renouveler l'expression de notre respect et de notre vénération pour la sublime dignité dont vous êtes revêtu, de notre admiration, pour le zèle et le dévouement que vous avez déployés parmi nous ; enfin nous venons vous assurer que vos bienfaits ont allumé dans nos cœurs des sentiments de reconnaissance qui ne s'éteindront jamais.

Monseigneur remercia les élèves de leurs bons sentiments à son égard et de l'allusion qu'ils avaient faite aux amis qui l'entouraient ; exprima combien il était flatté de l'estime que lui témoignaient des amis venus de si loin pour la circonstance et ajouta quelques bonnes paroles à l'adresse des enfants.

Le cadeau offert par les élèves consistait en un beau tableau (scène champêtre.)

Outre plusieurs prêtres du Diocèse M le Chanoine Hicks, et MM. les Abbés Poulin et Trudel, accompagnaient Sa Grâce au Collège, au Pensionnat et à l'Orphelinat.

Voici l'adresse des catholiques Irlandais de Winnipeg.

My Lord,

May it please Your Grace,

In the name of, and for the members of the Saint Patrick's Society of Manitoba, We, on this the twenty fifth anniversary of your election as Bishop of the Holy Catholic Church, desire to express to Your Grace the respect and esteem which we entertain for you personally, and the veneration in which you are held as an Archbishop of that Church to which the greater portion of the Irish race have ever, since the days of Saint Patrick, been devotedly attached.

We pray that God, the giver of all good, who has preserved you to us so long, may pour his choicest blessings on you, that He may give you increased health and strength, in order that we and all the other children of the Church in the Diocese of St Boniface may, for many years to come, be instructed and edified by your lessons of Wisdom and acts of Charity, and at the end of another period of twenty five years, be enabled to celebrate your Golden Wedding to the Church.

We regret sincerely that owing to the absence from home of a great number of the members of our Society, we are unable to attend in greater numbers on this auspicious occasion, or to present Your Grace with a more suitable token of our esteem for yourself and gratitude for the kindness shewn us on St. Patrick's Day.

But as we know Your Grace will value our gift more as the spontaneous offering of a grateful people to a loved Bishop, than for its pecuniary value, we beg of you to accept it in the spirit in which it is given.

Monseigneur répondit qu'il était très sensible au témoignage d'estime et de respect que lui donnaient les enfants de St. Patrice en ce jour ; qu'ils avaient une grande place dans son cœur de pasteur et de père, bien plus, qu'il aimait toutes les nationalités qui se trouvent dans le Nord-Ouest ; les anglais, les américains, allemands, les menonites, etc., que les sauvages avaient eu ses premières affections, qu'il avait toujours un grand foible pour eux et qu'il ne faisait pas un petit compliment à tous ceux qui étaient là présents en leur

...qu'il les aimait autant que les ...

Le Grand Concert Sacre du 24.

...importante partie du programme de la grande fête du 24 a ... véritable succès. C'était l'inauguration publique de notre ... orgue pour tout le Nord-...

L'église avait reçu pour l'occasion ... installation spéciale. Dans le ... se trouvaient les siéges réservés pour les invités et les notabilités. Sa Grâce Mgr. l'Archevêque occupait le fauteuil du centre et à ses côtés ... distinguait de nombreux membres du clergé, madame Morris, femme du Lieutenant Gouverneur, le juge en chef Wood, les juges de la Cour Supérieure, le Maire de Winnipeg, les présidents des sociétés nationales sœurs, les officiers de la garnison, plusieurs personnages politiques, les chefs d'administration et ... foule de dames en brillante toilette.

La nef était littéralement comble. Les membres de la Société St. Jean-Baptiste chargés plus spécialement de placer le public et de voir aux détails de la soirée, se sont acquittés de leur tâche délicate avec un zèle au dessus de tout éloge

A l'orgue, brillamment illuminée, on remarquait les membres du chœur et les élèves du collége avec leur belle musique. Les élèves des Couvents de St. Boniface et de Ste ... de Winipeg accompagnées de leurs dévouées maîtresses, occupaient les galeries latérales.

A huit heures précises, Mgr. l'Archevêque fit son entrée, et l'orgue tenu par M Hughes, attaqua avec un style très large la belle marche de ... IX de Gounod

Nous donnons maintenant le programme de la soirée.

PREMIERE PARTIE.

1—Grande marche de Gounod.

2—*En Dilectus*, grand chœur (Lambillotte)

3—*Justus*, duo (Lambillotte)

4—*Inflammatus*, (stabat de Rossini) chœur et solo.

5—Solo de cornet

6—*Cantique au Sacré Cœur de Jesus*, (musique d'Adam)

DEUXIEME PARTIE.

LE CORPS DE MUSIQUE DU COLLEGE ST. BONIFACE.

1—*Triomphe, victoire*, (Smith) grand chœur et solo.

2—*Ave Maria* (musique de Millard)

3—*Sanctus de Hydn*, (Messe Impériale), grand chœur

4—*Magnificat*, (plain chant harmonisé)

5—Chant sur l'air *God Save the Queen*.

L'*En Dilectus*, suave composition de Lambillotte, a été exécuté par le chœur avec ensemble, et avec beaucoup de goût. Les *Soli*, chantés par Melle Choquet, soprano, auraient ... bissés, n'eut été la sainteté du ...

La magnifique voix de Messire Hicks, chanoine de l'évêché de Montréal, s'est deployée à l'aise et avec grand charme dans le *justus ut palma florebit* : duo avec-soli : Messires Hicks et l'Hon. M. Royal.

M. le curé Dugast n'avait pas craint dans ses sélections de faire aborder au chœur qu'il dirige avec tant de ... et d'habileté la musique des grands maitres, et l'*Inflammatus*, chœur et solo, de Rossini, a eu un plein succès.

Melle Choquet, par la sureté de son chant et la belle justesse de sa voix très étendue, a recueilli tous les suffrages.

M. Walker, chef de la musique militaire de la garnison, a donné un solo de cornet très-réussi.

La première partie du programme a été dignement couronné par un chant au Sacré Cœur par le Capitaine Taschereau dont on connait la voix si riche et si agréable.

Ouverture de la seconde partie par la musique du Collége qui a justifié dans cette occasion solennelle de la belle réputation qu'elle s'est acquise sous l'intelligente et active direction du R P. Lavoie.

M. Blanchard, ténor franc, a chanté l'*Ave Maria* de Millard avec un grand goût et beaucoup d'effet. Il y a même eu quelques applaudissements étouffés tout aussitôt.

Puis, autre morceau classique, le *Sanctus* de la messe impériale d'Hayden par son style large, son beau caractère et ses magnifiques harmonies convenant au plus haut degré à cette fête religieuse de l'art. Le morceau a été enlevé avec un très-grand succès.

C'était une belle et bonne idée de placer tout à coté de cet effort du génie musical catholique un simple morceau de plain chant. "Le plain-"chant, écrit M. Aloys Kung, dans sa "Revue du chant lithurgique. *Musica* "*Sacra*, est essentiellement un produit "du Catholicisme. Il s'est formé dans "les pieuses assemblées des premiers "chretiens, et grandissant sous le souf-"fle fécond de l'inspiration religieu-"se, seul il est reste le langage musical "officiel de l'Eglise Quelle majesté "dans ce chant, et quelle mystérieuse "puissance il possède pour élever les "âmes vers Dieu !"

Aussi, dirions-nous sans hésiter que là, dans cette cathédrale, illuminée et remplie d'un peuple pressé, soutenu par la voix majestueuse de l'orgue et par un chœur nombreux et exercé, le plus beau morceau a été pour nous ce *magnificat* en plain chant harmonisé. Messire Hicks chantait seul un verset et alternait avec le chœur.

Il y avait une foule d'auditeurs protestants, et nous sommes à peu près sûr que tel a dû être leur avis en écoutant cette harmonie si riche, si grave, si profondément sympathique.

Notre appréciation n'est peut être pas d'accord avec les traditions artistiques des grands pays ; mais nous sommes à une très grande distance de la civilisation, et on nous pardonnera notre barbarie si, à cause de notre goût encore si peu cultivé, Offenbach n'a pas pénétré jusqu'à nous.

Il fallait finir en bons et loyaux sujets de Sa Majesté : c'est ce qui a été fait. Tout le monde s'est levé, et le chœur a entonné sur l'air *God Save the Queen* le chant à l'auguste Reine des Cieux, *Nous vous invoquons tous.*

Commencé à huit heures, le concert a duré plus de deux heures, et disons que tout le monde désirait qu'il se fût prolongé bien au delà C'est faire le plus bel éloge des chanteurs et chanteuses, de leur habile Directeur, Messire Dugast et de l'organiste, M. Hughes, qui a su faire valoir avec succès le bel instrument, don de nos amis du Bas Canada.

Nous nous faisons un devoir de donner ici les noms de ceux et celles qui faisaient partie du chœur.

SOPRANI.

Madame Gingras,
" Emslie,
Mademoiselle Marie Choquet,
" Munroe,
" Monchamp,
" Lemay,
" Marie Atkinson.

ALTOS.

Madame M. Goulet,
Mademoiselle E. Gingras,
" O. Gingras,
" M. R. Delorme,
" R. Hogue,
" E. Thomas,
" Josephine Deschambault.

TENORS.

L'Hon. J. Royal,
Capt. Taschereau,
Mr. A. Levêque
Mr. C. Radiger,
Mr. Blanchard.

BASSES.

Mr. Sunderman,
Mr. Ouellet,
Mr. Brown,
Mr. Christie,
Mr. Brisebois,
Lt. Martineau,
Lt. DeCazes.

Au sortir du concert tout le monde fut agréablement surpris de voir toutes les maisons de St. Boniface resplendir de lumière. On remarquait en particulier le Couvent, le Pensionnat et le Collége. Mais c'était l'Archevêché qui offrait le plus beau coup d'œil. Les lanternes chinoises suspendues aux arbres du jardin faisaient un effet magnifique. Le feu d'artifice qui promettait de très bien réussir à en juger par les premiers jets, manqua malheureusement par suite d'un accident ; une étincelle atteignit la masse qui se consuma en un instant, ce qui n'empêcha pas de passer agréablement le reste de la soirée et de garder un doux souvenir de cette heureuse et mémorable journée.

ACADÉMIE STE MARIE.

Le lendemain soir, il y eut à l'Académie Ste. Marie, de Winnipeg, une jolie séance donnée en l'honneur de Sa Grâce Mgr. Taché.

Plusieurs membres du clergé y assistaient ainsi que Son Honneur le juge en chef M Wood.

La salle avait été ornée avec un goût exquis ; draperies, verdures et fleurs, tout se mêlait avec art, et pour mieux faire ressortir la grâce de l'ensemble

Sur le devant de la scène, et suspendues au plafond, on lisait ces paroles, en lettres d'or : *Welcome to his Grace Archbishop Tache :* et à l'arrière : *May thy path in life, My Lord, be strewed with heaven's choicest blossoms.*

Voici le programme de cette séance.

1. Trio—Marche céleste, by J. C Vierick.
2. Cantata—The festive day.
3. Duo—Italian air.
4. Drama in three acts, Ernscliff Hall.
5. Solo—Merry Silver-wedding bells by G. D. Wilson.
6. Poetry—Happiness
7. Duo—Swiss waltz.
8. French Song—Les cloches du Couvent.
9. English Dialogue—The Irish Interpreter.
10. Opérette—Les Orphelines.
11. Duo—Marche du sacre, by Meyerbeer.
12. Dialogue—The Festal offering.
13. Solo—Il trovatore, by Verdi.
14. Homage to His Grace Archbishop Tache, upon the occasion of his silver wedding.
15. Chorus—Good night.

Vive la Canadienne.

Dans le drame "*Ernscliff Hall*" Melles Alice McPhillips, Jane McKay, Nellie Roblin, Isabelle McKeagney et Kate McPhillips, ont figuré.

Et dans l'operette "*Les Orphelines*" apparaissaient Melles Nellie Roblin, Jessie McDermott, Jane McKay et Amanda Taschereau

L'offrande du cadeau qui consistait en une riche petite larme, rappelant le souvenir du premier canot d'écorce qui amena ici Mgr. Taché, fût faite à Sa Grâce par Melles Kate McPhillips, Mary Wood et Jane McKay

Sa Grâce Mgr. Taché répondit en termes sympathiques au tribut d'hommages que l'on venait de lui payer, et fût suivi du Juge Wood, qui décerna les éloges les plus flatteurs à l'institution.

Distribution des Prix.

COLLEGE ST. BONIFACE.

Il y a eu, mercredi soir, une intéressante séance au Collége de St. Boniface, à l'occasion de la distribution des prix.

Sa Grâce Mgr. Taché présidait, ayant à ses côtés, les Révds. MM. Hicks, Poulin, Trudel et autres membres du clergé.

Les plus jeunes élèves ont fait les frais de la soirée ; ils nous représentèrent dans une jolie scène de collége plus d'un côté piquant de cette vie si pleine d'incidents.

Tous ceux qui figuraient dans la pièce se sont bien acquittés de leur rôle.

Les musiciens nous ont également fait admirer la beauté et la justesse de leur jeu. Le succès de la séance honore le zélé directeur le Révd. M. Lavoie qui a dejà tant fait pour cette institution.

ACADÉMIE STE. MARIE.

La distribution des prix a l'Académie Ste. Marie, de Winnipeg, a eu lieu jeudi avant-midi, on y remarquait la présence des Révds. P.P. Lacombe, Beaudin, de M. l'Abbé Forget, de l'Hon. James McKay, le Surintendant.

Le pragramme se composait de quelques morceaux de musique et de chant.

Après la distribution des prix, le Révd. P. Lacombe et M. Elie Tassé adressèrent quelques paroles de félicitations et d'encouragement au élèves de cette excellente institution.

UNE BONNE NOUVELLE.

Dimanche dernier, nous avions le plaisir d'entendre Mgr. l'Archevêque nous annoncer que le Rév. M. Trudel, ancien curé de St. Isidore, qui se trouvait en ce moment présent à la stalle, venait d'offrir mille piastres pour la construction du clocher de la Cathédrale, à condition que l'on en ferait autant ici. La condition a été tout de suite acceptée, ce qui donne à entendre qu'avant peu nous aurons le bonheur de voir la Cathédrale entièrement finie à l'extérieur comme à l'intérieur. Mille fois merci à l'hôte généreux qui se montre si magnifique.

Nouvelles Locales.

—Le Révd. P. Lefloch est reparti vendredi soir pour St. Joseph.

—La sortie des élèves pour les vacances a eu lieu au Pensionnat de St. Boniface, jeudi dernier.

— Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée parmi nous, de C. U. Lindsay, Ecuyer, d'Ottawa.

—Nous avons oublié de mentionner le nom de M. J. A. Lévêque au nombre de ceux qui ont aidé à l'organisation de la St. Jean-Baptiste.

—Trois grand'messes ont été chantées cette semaine pour les bienfaiteurs qui ont contribués au don de l'orgue de la Cathédrale.

—Il y a eu force amusements le jour de la Confédération.

Dans la soirée, les pompiers de Winnipeg nous ont donné le spectacle d'un grand feu d'artifice.

—L'un des employés de "l'International" s'est noyé, lors du dernier voyage de ce bâteau. Il parait que l'on n'avait pas même de rames avec la chaloupe pour aller au secours de l'infortuné.

—Le Rév. M. R. Giroux, curé de Ste. Anne des Chênes, est parti lundi dernier pour donner une mission au Fort Francis.

Le Rév. M. Samoisette doit le remplacer en son absence.

—M. Le Chanoine Hicks, MM. les abbés Trudel et Poulin ainsi que M. L. Mitchell, sont partis vendredi soir à bord du "*Minnesota*" pour Montréal. St. Boniface gardera longtemps le souvenir de ces vénérables visiteurs. Nous prions Dieu qu'ils fassent un bon et heureux voyage.

Grand Incendie a St. Therese.

Mardi 22 Juin on commençait à fêter à Ste. Thérèse le 50ème anniversaire de la fondation du collége.

Le collége était brillamment illuminé et les milliers de lanternes chinoises suspendues en avant de l'édifice faisaient ressortir l'effet des decors qui en ornaient la façade.

Plus de 700 anciens élèves de cette institution assistaient à la démonstration.

Mercredi matin une grande Messe fut célébrée par Mgr. Fabre ; deux cent prêtres étaient au chœur. Le sermon fut prêché par le Révd. M. Lonergan, d'Hochelaga.

Après la messe, les assistants se rendirent dans la granda salle du collége où des adresses furent lues par un des anciens professeurs du collége, auxquelles le Révd. M. Aubry, supérieur, répondit. D'autres adresses furent aussi présentées par des anciens élèves de la maison

A une heure les invités prirent part à un diner préparé avec art, auquel présidait Sa Grandeur Mgr. Fabre, ayant à ses côtés MM G. Ouimet, Chapleau, l'echevin Duhamel, L. O. David, etc.

Après le diner on se rendit de nouveau dans la grande salle, où l'on devait faire de la musique, lorsque tout à coup on entendit l'alarme du feu, et un grand bruit au dehors.

Le feu s'était déclaré dans une forge située au milieu d'un groupe de maisons à l'est du collége.

Il faisait alors une fort brise de vent de sud-ouest et en moins d'un quart d'heure toutes les maisons environnantes étaient en flammes. Le feu, poussé par le vent, se communiqua aux écuries et dépendances du collége de l'autre côté de la route à une trentaine de pieds du collége.

Faute d'eau et surtout faute d'organisation le feu continua ses ravages ; les gens étaient en quelque sorte paralysés par la frayeur ; chevaux, voitures, meubles, etc., tout était pêle mêle ; les élèves enlevaient leurs malles, etc. Personne ne savait quels moyens prendre pour arrêter le progrès des flammes.

Heureusement que le vent ne soufflait pas directement dans la direction où le collège se trouve situé. Sans l'aide d'un grand nombre des étrangers qui se trouvaient sur les lieux, les dommages auraient été bien plus considérables. Ils sauvèrent une grande quantité de bois de construction destiné au travaux d'agrandissement du Séminaire.

La pompe à vapeur du village ne put fonctionner étant en mauvaise état

Comme on l'a dit, précédemment si le vent eût soufflé tant soit peu dans une autre direction, le Collége serait certainement devenu la proie des flammes.

Outre les écuries et hangards du collége, quinze maisons sont consumées ; sur ce nombre, il n'y a que la boutique de forge, l'hôtel et les écuries de louage de M. Félix Boismenu qui sont assuré.

Le progrès des flammes a été si rapide que c'est à peine si on a eu le temps de sauver les animaux.

On croit que cette incendie a été causé par l'imprudence d'un fumeur qui aura jeté son cigare allumé sur le plancher de cette forge.

ATELIER DU "METIS"

IMPRESSIONS!

ON EXECUTE A CE BUREAU DES

Impressions de Gout

DE TOUTES SORTES

TELLES QUE

Blancs de Cour

POUR

AVOCATS, NOTAIRES, GREFFIERS, etc.

FACTUMS

ROLES D'EVALUATION, LISTES ALPHABETIQUES

—AUSSI—

TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES

Lettres Funeraires, etc.

—DE PLUS—

CARTES

De Visite, d'Adresses, de Commerce, etc.

PROGRAMMES, AFFICHES

LIVRES, BROCHURES

ETC., ETC., ETC.

La variété et le nombre de Caractères de Goût que nous avons reçus dernièrement nous permettent d'exécuter des Impressions de tout genre, de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles et sous le plus court délai.

Nous sollicitons le patronage du public en général.

Les Bureaux du *Metis* sont à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collége.

St. Boniface, 12 Décembre 1874.

Avis Public

DU

Bureau des Terres du Canada

Winnipeg, 19 Mai, 1875.

"En attendant que certaines applications "faites pour la COMMUNE de la POINTE "DOUGLASS, ainsi que pour le LOT No. "**754**, de l'arpentage de la Compagnie "de la Baie d'Hudson, autrement connue "sous le nom de la COMMUNE DE ST. "BONIFACE, soient prises en considera-"tion, il est par le présent defendu a toute "personne, qu'elle soit au nombre des ap-"plicants ou non, de s'établir ou d'exercer "aucun droit de propriété sur les dites "COMMUNES, ou sur aucune partie d'i-"celles."

Par ordre du Ministre de l'Interieur.

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winipeg, 19 Mai, 1875.

M. Octave Allard.

Vient d'ouvrir une MAISON DE PENSION à St. Boniface, près des Bureaux du *METIS*, ou il tiendra toujours une bonne table. Les repas seront servis à n'importe quel heure du jour, dans l'intérêt les gens qui voudront bien lui accorder leur patronage. Conditions liberales.

St. Boniface, 13 Fevrier 1875

PERDU!!

PARTANT du Magasin de M. Gerry et Cie., à aller au Magasin de MM. Donaldson et Frère, $115 00 ont été perdu. Celui qui viendra les depose à ce Bureau aura $25 00 de recompense. M. ALEXIS LESPERANCE en est le propriétaire.

St. Boniface, 24 Juin, 1875. 2-f

AVIS.

DU

BUREAU DES TERRES

DU

CANADA.

AVIS est par le present donne, que les personnes, inscrites à ce Bureau pour DROIT D'ETABLISSEMENT sur les Terres suivantes, sont DECHUES de leur DROIT pour ne s'être pas conformées aux EXIGENCES requises par la Loi.

Re : La Résidence et la Culture.

SAVOIR :

Dans le Tp 11, Rg 4 Est, N E ¼ sec 3.

" 11, Rg 5 E, N O ¼ sec S O ¼ sec 10, N E ¼ sec 19.

Tp 7 Rg 6 E, N O ¼ sec 14.

Tp 14, Rg 1 O, N O ¼ sec 2, N E ¼ 25, S E ¼ sec 36.

Tp 13, Rg 2 O, N E ¼ sec 17, S E ¼ sec 30, S O ¼ 33, S O ¼ sec et N E ¼ de la sec 3[illegible]

Tp 14, Rg 3 O, S O ¼ sec 2, S O ¼ sec 10, S O ¼ sec 15, N O ¼ sec 35

Tp 13, Rg 5 O, N E ¼ sec 25, N O ¼ sec 30

Tp 13, Rg 5 O, S O ¼ sec 15.

Tp 12 Rg 6 O, N E ¼ sec 36, S E ¼ sec 36

Tp 13, Rg 6 O, N E ¼ sec 1, S O ¼ sec 12

Tp 12, Rg 7 O, N E ¼ sec 7, S E 1/4 sec 30.

Tp 13, Rg 7, O, S O ¼ sec 2, N O ¼ sec 9, S O 1/4 sec 14, N O 1/4 sec 23, S O 1/4 sec 23, N E 1/4 sec 33, S E 1/4 sec 33.

Tp 11, Rg 8 O, S E ¼ sec 31, S E 1/4 sec 34.

Tp 12, S O, S O 1/4 sec 17, S O 1/4 sec 24, N E 1/4 sec 25 N O 1/4 sec 25, S E 1/4 sec 25, S E 1/4 sec 36.

Tp 13, Rg 8 O, N O, 2, S E, 32, E ½, sec 34.

Tp 14, Rg 8 O, S E 1/4 sec 3, O ½ sec 4, S O 1/4 sec 12, S E 1/4 sec 20.

Tp 13, Rg 9 O, S E ¼ sec 32.

Ces terres comme celles situées dans les Townships non reservés, seront offertes pendant trois mois, depuis et après le 1er juillet prochain, exclusivement pour "Droits D'Etablissement," "Homstead Right :" et toutes celles qui n'auront pas eté prises pendant ce temps, comme "Droit d'établissement," seront offertes en vente et pour la colonisation comme par le passe.

Aussi, que chacun des Requerants pour les Terres suivantes, inscrites comme "Droit d'Etablissement" (*Homestead right*), pourra fournir une preuve satisfaisante de sa residence actuelle et de la culture des dites terres, ou d'une partie raisonnable, avant le 15 Juillet, aura permission de tenir son entrée : mais à défaut de telle preuve fournie à cette date, sera déchu de son "Droit d'Etablissement."

SAVOIR :

Tp 11, Rg 4 E. S O 1/4 sec 22 S E 1/4 sec 27, N E 1/4 sec 24 S E 1/4 sec 3.

Tp 12, Rg 6 E, S O 1/4 sec 5

Tp 11, Rg 5 E, N O 1/4 sec 6 S O 1/4 sec 19 S E 1/4 sec 18 S O 1/4 sec 24 S E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 34 N E 1/4 sec 36 N O 1/4 sec 27 N O 1/4 sec 35 N E et S O 1/4 sec 18 N E 1/4 section 6 N E 1/4 sec 17

Tp 11, Rg 8 Ouest, N E 1/4 sec 36 N O 1/4 sec 33 Nhf sec 32 S O 1/4 sec 35.

Tp 12, Rg 5 Ouest, S O 1/4 sec 18 Nhf sec 31 Nhf et S O 1/4 sec 32 N O 1/4 sec 30.

Tp 12, Rg 6 Ouest, S E 1/4 sec 32 N O 1/4 sec 23 Nhf sec 14 N O 1/4 sec 33 N E 14 sec 23 N O 1/4 sec 24 N O 1/4 sec 15 Nhf sec 16 S E 1/4 sec 17 N O 1/4 sec 25 S E 1/4 sec 35 S O 1/4 sec 22 S E 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 15 S O 1/4 sec 21 N E 1/4 sec 30 N O 1/4 sec 36 N O 1/4 sec 11 S O 1/4 sec 23 N O et S O 1/4 sec 18 S O 1/4 sec 27.

Tp 12, Rg 5 Ouest, O ½ de E ½ sec 33 E ½ de E ½ sec 33 S O 1/4 sec 17.

Tp 12, Rg 7 Ouest, N O 1/4 sec 21 S O 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 9 N E 1/4 sec 23 S O 1/4 sec 16 S O 1/4 sec 18 N E 1/4 sec 7 S O 1/4 sec 31 S O 1/4 sec 19 N E 1/4 sec 21 N E 1/4 sec 17 N O 1/4 sec 31 S O 1/4 sec 34 Nhf sec 33 N O 1/4 sec 34 N E 1/4 sec 27 S E 1/4 sec 7 N E 1/4 sec 18 N O 1/4 sec 35 S E 1/4 sec 25 S E 1/4 sec 16 Nhf sec 30 S O 1/4 sec 6 N E 1/4 sec 25 S O 1/4 sec 16 N E 1/4 sec 24 N E 1/4 sec 10 N O 1/4 sec 24 S E 1/4 sec 17 N E 1/4 sec 12 N E 1/4 sec 9 S E 1/4 sec 6 S E 1/4 sec 26

Tp 12 Rg 8 Ouest, S E et S O 1/4 sec 5 S E 1/4 sec 24 S O 1/4 sec 15 S E 1/4 sec 12 S E 1/4 sec 6 N E ½ sec 1 S O 1/4 sec 30 S O 1/4 sec 36.

Tp 13, Rg 2 Ouest, Nhf et S E 1/4 sec 20 N O 1/4 sec 33 N O 1/4 sec 31.

Tp 13, Rg 3 Ouest, N O 1/4 sec 36 S O 1/4 sec 30.

Tp 13, Rg 4 Ouest, N E 1/4 sec 27 N E 1/4 sec 57 S O 1/4 sec 16 N E 1/4 sec 15.

Tp 13, Rg 6 Ouest, N O et S O 1/4 sec 25 N E et S E 1/4 sec 6.

Tp 13, Rg 7 Ouest, S E 1/4 sec 2 S O 1/4 sec 34 N O 1/4 sec 3 N E 1/4 sec 2 S E 1/4 sec 34 N E 1/4 sec 14 N O 1/4 sec 35 N E 1/4 sec 34 N O 1/4 sec 2 S O 1/4 sec 3.

Tp 13, Rg 8 Ouest, S O 1/4 sec 34.

Tp 14, Rg 1 Ouest, N O 1/4 sec 25 N E 1/4 sec 4 S O 1/4 sec 3.

Tp 14, Rg 2 Ouest, N E 1/4 sec 5 S E 1/4 sec 28 N E 1/4 sec 22 N E 1/4 sec 15 S E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 15 S O 1/4 sec 3 S E 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 27 Ehf sec 3 S E 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 20 N O 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 16 S E 1/4 sec 6 Nhf 7 S O 1/4 sec 5 S O 1/4 sec 4 N E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 10 N E 1/4 sec 6 N O 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 7 S O 1/4 sec 21.

Tp 14, Rg 7 Ouest, N E 1/4 sec 7 S E 1/4 sec 2 S E 1/4 sec 9.

Tp 14, Rg 8 Ouest, N O 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 15 N O 1/4 sec 12 N E 1/4 sec 10 N O 1/4 sec 10 S O 1/4 sec 20.

—AUSSI—

Dans le Township 14, Rang 2 Ouest, le 1/4 Nord-Ouest de la section 22 enrégistree en faveur de RICHARD KEELING, décédé, les représentants légaux duquel sont par le present avertis de donner preuves qu'ils sont tels et qu'ils sont établis sur les dit lot avant la date ci-dessus mentionnée.

Par ordre,

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winnipeg, 22 Mai, 1875.

AVIS

DU

BUREAU DES TERRES

DU

CANADA.

AVIS est par le présent donné, que les personnes, inscrites à ce Bureau pour DROIT D'ETABLISSEMENT sur les Terres suivantes, sont DECHUES de leur DROIT pour ne s'être pas conformées aux EXIGENCES requises par la Loi.

Re : La Résidence et la Culture

SAVOIR :

Dans le Township 13, *Rang* 1, *Est.*

Le Nord-Est ¼, Section 20 ; Nord-Ouest ¼ Section 27 ; Sud-Est ¼, Section 10 ; Sud-Est ¼ Section 3 ; Nord-Est ¼, Section 3 ; Nord-Est ¼ Section 10 ; et Sud-Est ¼, Section 12.

Dans le Township 13, *Rang* 2, *Est.*

Le Sud Est ¼, Section 18 ; Nord-Ouest ¼ Section 20 ; et Nord-Est ¼, Section 27.

Dans le Township 14, *Rang* 1, *Est.*

Le Sud-Ouest ¼, Section 7 ; Nord-Est ¼ Section 6 ; Sud-Ouest ¼, Section 20 ; Nord-Est ¼, Section 6, et Section 20.

Dans le Township 14, *Rang* 2, *Est.*

L'Ouest ½ de l'Est ½, Section 9.

Aussi, que chacun des Requerants pour les Terres suivantes, inscrites comme "Droit d'Etablissement" (*Homestead right*), dans les Etablissements de Rockwood, Victoria et Grassmere, qui pourra fournir une preuve satisfaisante de sa residence actuelle et de la culture des dites Terres, ou d'une partie raisonnable, avant le PREMIER JOUR de JUIN, aura permission de tenir son entrée : mais à defaut de telle preuve fournie à cette date, sera déchu de son "Droit d'Etablissement."

SAVOIR :

Dans le Township 13, *Rang* 1, *Est.*

Le Nord-Est ¼, Section 2 ; Sud-Est ¼, Section 36 ; Nord-Ouest ¼, Section 33.

Dans le Township 13, *Rang* 1, *Est.*

Le Nord-Ouest ¼, Section 15, et Sud-Ouest ¼, Section 31.

Dans le Township 13, *Rang* 2, *Est.*

Le Sud-Est ¼, Section 34 ; Sud-Est ¼, Section 28 ; et Sud-Est ¼, Section 22.

Dans le Township 14, *Rang* 1, *Est.*

Le Nord-Ouest ¼, Section 20 ; et Nord-Est ¼, Section 20.

Dans le Township 14, *Rang* 2, *Est.*

L'Est ½ de l'Est ½, Section 9 ; Sud-Est ¼, Section 24 ; Sud-Ouest ¼, Section 34 ; Nord-Ouest ¼, Section 34 ; Nord-Est ¼, Section 34 ; Sud-Ouest ¼, Section 22 ; Sud-Ouest ¼, Section 27 ; Sud-Est ¼, Section 22 ; Nord-Est ¼, Section 16.

AVIS.

Le temps requis pour l'établissement immédiat sur les terres plus haut mentionnées à été prolongé du 1er JUIN au 15 JUILLET prochain.

Par ordre,

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winnipeg, 20 Mai, 1875.

Enclos de St. Francois-Xavier Est

Mis à l'enclos, un ETALON poil cendré, des taches blanches sous le ventre, la figure blanche, les quatre pattes blanches jusqu'au genou et portant les initiales [illegible] sur l'épaule gauche. Il peut être âgé de deux ans environ.

Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais d'annonces et les dépenses encourues par le Gardien d'Enclos.

PIERRE POITRAS
Gardien d'Enclos.

St. François-Xavier, 14 Juin, 1875.